

ce récit limpide, reposé et bien coordonné, on comprend tout d'abord que l'organisation entre dans les choses à la suite du grand organisateur qui entre au pouvoir. Intéressant spectacle que celui de cette société sortie de ses voies, désabusée, lasse et meurtrie, qui cherche à rapprocher ses débris épars, qui veut enfin faire œuvre régulière, se sentant, au fond, valide et durable! Après tant de désordres, l'ordre est enfin devenu la passion du moment. Peu après la loi du 19 brumaire, qui constituait le Consulat provisoire, la Constitution de l'an VIII est adoptée avec un nombre de voix inconnu jusque-là. Les commissions et les pouvoirs législatifs fonctionnent avec une facilité et un ensemble admirables. Les projets de loi sont adoptés, non sans discussion au tribunat, mais, en définitive, avec de très fortes majorités. Il se trouve (chose rare dont on ne saurait tenir assez de compte) des hommes de dévouement, qui, après avoir rempli les plus hautes fonctions de l'état, acceptent honorablement des emplois inférieurs pour prêter leur appui au pouvoir nouveau. Je ne sais si M. Thiers admire beaucoup un ancien ministre des relations extérieures qui consent à devenir préfet; mais, à coup sûr, l'histoire doit le tenir en très haute estime.

Par une déplorable fatalité, sur le terrain de la politique active, M. Thiers a pu paraître quelquefois un esprit vif, un peu agité, ayant un certain goût de nouveauté et d'aventures, plutôt que la volonté calme et persévérente, l'idée préconçue et le génie constituant, chose rare qui fait la véritable puissance gouvernementale. Dans son livre, c'est un esprit complètement calme, modéré, sage, qui a l'intention droite et le toucher sûr. Il explique avec une admirable netteté et fait comprendre en quelques pages toute l'organisation financière du Consulat à son début, et cette Constitution de l'an VIII, œuvre savante, mais, comme il le dit, œuvre *un peu artificielle* d'un homme qui s'était beaucoup complu aux essais de constitutions, et qui, en étant venu à une sorte de lassitude de la monarchie et de la république, cherchait laborieusement un mode nouveau dans la pondération compliquée des pouvoirs. C'est avec ce même esprit reposé et perspicace, qui voit tout et élucide tout, qu'il raconte les grandes guerres de ce temps, et puis toute l'organisation religieuse de la France, dans la grave, difficile et heureuse